

## Réforme de l'ONU et politiques économiques : timides tentatives.

Par Daniel Durand (\*)

Lors de la Conférence des chefs d'État, réunis au siège des Nations unies, du 14 au 16 septembre, les médias ont concentré leur attention, comme il fallait s'y attendre, sur la réforme éventuelle du Conseil de sécurité. Le texte adopté, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, a renvoyé la balle aux futures discussions de l'Assemblée générale. « *Verre à moitié vide* » ou « *verre à moitié plein* » comme l'expliqué dans une interview au Figaro <sup>(1)</sup> le Secrétaire général, le document final adopté à New York doit être examiné dans sa globalité pour y déceler les lacunes les plus graves mais aussi les avancées même timides.

La lacune la plus importante et qui a été relevée comme telle, à juste titre, par Kofi Annan, est la suppression de toute référence à la lutte contre la non-prolifération et au désarmement des armes nucléaires. Le blocage déjà constaté en mai de cette année à la Conférence d'examen du T.N.P (Traité de non-prolifération nucléaire) s'est ainsi reproduit. C'est un échec grave qui doit être corrigé dans les mois à venir.

A l'opposé de ces questions, très médiatisées à juste titre d'ailleurs, d'autres problèmes ont été abordés dans le document final et ont une importance à ne pas sous-estimer.

Je veux parler ici du rôle que ne joue pas, et que devrait jouer, le système des Nations unies en matière économique et financière : cela éviterait de laisser les mains totalement libres à des institutions, aux finalités parfois bien floues aujourd'hui et au fonctionnement trop souvent opaque, comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce. Si la critique de ces institutions, de leurs fameuses politiques « d'ajustement structurel », est très vive dans les milieux altermondialistes et dans de nombreux pays en voie de développement, elle est aussi le fait de tous les réseaux qui travaillent pour le développement et elles gagnent de nombreux milieux gouvernementaux.

L'autre défi sur le plan économique est évidemment pour l'Organisation la nécessité d'atteindre les fameux Objectifs du Mil-

lénaire en matière de réduction de la pauvreté et des difficultés que connaissent des centaines d'êtres humains sur la planète. C'est d'abord un enjeu pour ces hommes, ces femmes, ces enfants pour les sauver de la mort, un enjeu pour la paix car les régions les plus pauvres sont des régions « conflictogènes » <sup>(2)</sup>, un enjeu pour la crédibilité même de l'Organisation qui pourrait, si ces objectifs ne sont pas atteints, apparaître comme inefficace, voire inutile aux yeux de ces populations.

Dans son rapport préliminaire « *Dans une liberté plus grande..* », Kofi Annan regrette que les fonctions données par la Charte au Conseil économique et social des Nations unies (ÉCOSOC) en matière de coordination, d'examen des orientations et de concertation sur les politiques économiques et de développement mondiales soient trop sous-estimées. Il avançait des propositions d'amélioration du travail de l'ÉCOSOC pour lui redonner une visibilité et une reconnaissance accrues.

Le Document final a gardé l'essentiel de ces propositions <sup>(3)</sup> qui rappellent que le Conseil économique et social est le « *principal organe responsable, d'une part, de la coordination, de l'examen des politiques, de la concertation et de la formulation de recommandations pour les questions relatives au développement économique et social, et d'autre part, de la réalisation des objectifs de développement internationaux (...)* y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement ».

Des propositions concrètes sont avancées, qui méritent d'être soulignées car elles ne sont pas si nombreuses dans ce document : parmi elles, la tenue tous les deux ans, au plus haut niveau, d'un forum de la coopération pour le développement, la tenue tous les ans au niveau ministériel de réunions d'évaluation des progrès accomplis sur les objectifs de développement.

A ces deux propositions, s'ajoute le souhait de voir l'ÉCOSOC offrir un « *cadre approprié qui permette aux États membres, aux institutions financières internationales, au secteur privé et à la société civile d'engager au plus haut niveau, un débat sur les nouvelles tendances, politiques et actions mondiales (...) dans les domaines économique, écologique et social* ».

Certes, ces propositions restent timides et paraissent encore très éloignées des souhaits de ceux qui estiment que le Conseil économique et social devrait se transformer en un véritable Conseil de sécurité économique et social avec des pouvoirs



Daniel Durand

étendus y compris coercitifs. Pour autant, ces propositions offrent de nouveaux points d'appui pour des batailles politiques afin que ces décisions et recommandations ne restent pas des vœux pieux. Elles permettraient que l'ÉCOSOC regagne réellement une crédibilité, donc une certaine autorité au moins politique, sur les plans économique et financier, qui en ferait un vrai interlocuteur des institutions de Bretton Wood, si jalouse de leurs prérogatives. De nombreux États sont certainement favorables à la mise en place d'une « *véritable gouvernance économique et sociale* » <sup>(4)</sup>.

Pour les organisations de la société civile, y compris altermondialistes, peut-être y-a-t-il aussi une nouvelle porte entrouverte pour construire de nouveaux rapports de force plus favorables à leur vision d'un « *autre monde* » plus juste et coopératif...

13 octobre 2005

---

### Daniel Durand

chercheur à l'Institut de Documentation et de recherche sur la Paix ([www.institutidrp.org](http://www.institutidrp.org)).  
Il a publié en septembre 2005 : « *Changer le monde... Changer l'ONU ?* » (commande sur <http://ddurand42.free.fr>)

---

N.B : Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues de L'AFNU.



Jan Eliasson, président de la soixantième Assemblée Générale des Nations Unies (UN Photo #78613/Devra Berkowitz)

<sup>1</sup>Le Figaro – 21 septembre 2005

<sup>2</sup>« *Plus un pays est pauvre, plus il risque d'être déchiré par des conflits violents.* », Rapport mondial sur le développement humain 2005, publié par le PNUD – <http://hdr.undp.org>

<sup>3</sup>Document final du Sommet mondial de 2005, A/60/L.1, pages 35-36

<sup>4</sup>Intervention de M. Dominique de Villepin, réunion plénière de haut niveau de la 60e session de l'Assemblée générale des Nations unies – septembre 2005